

A decorative border composed of small, repeating blue icons (resembling stylized flowers or leaves) arranged in a rectangular frame around the page content.

ANNEXES: PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP) DES PROGRAMMES

PRESENTATION DU PROGRAMME 1 : MINES

Le Sénégal, comme la plupart des pays dotés de ressources minérales, ambitionne de faire du secteur minier un des piliers de son développement économique et social.

Pour ce faire, l'Etat compte valoriser son potentiel minéral pour assurer l'émergence d'industries structurées autour de ces ressources tout en favorisant un partage équitable et transparent des richesses à travers notamment l'implication du secteur privé national dans l'exploitation et la mise en place d'un cadre réglementaire préservant les intérêts de l'Etat.

C'est toute l'importance du programme « MINES » qui découle des orientations stratégiques de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) du secteur et s'inscrit dans l'axe 1 du PSE « la transformation structurelle de l'économie et croissance ».

Le programme a pour objectif principal d'« **accroître la contribution du secteur au développement économique et social** ».

Les objectifs spécifiques du programme sont :

OS1 - Améliorer l'accès à l'information ;

OS2 - Optimiser les recettes issues des opérations minières ;

OS3 - Promouvoir des substances à forte valeur ajoutée.

L'atteinte de ces objectifs ne pourra se faire que par la réalisation des actions suivantes :

A1 - Renforcement du système d'information minier ;

A2 - modernisation du contrôle et du suivi des opérations minières ;

A3 - valorisation du potentiel minéral.

Trois (03) résultats sont attendus :

R1 - Le système d'information minier est renforcé ;

R2 - Les techniques de contrôle et de suivi des opérations minières sont modernisées ;

R3 - Le potentiel minéral est valorisé ;

Ces actions seront mises en œuvre par la Direction des Mines et de la Géologie (DMG), la Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières (DCSOM) et les Services régionaux du ministère.

Action 1 : Renforcement du système d'information minier

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Politique Sectorielle de Développement, le renforcement du système d'information minier est capital dans la mesure où il permettra d'avoir des informations fiables sur le secteur et de mieux connaître le potentiel minier de notre pays. Cette action va nécessiter la réalisation des activités de mise à jour du cadastre minier et de renforcement du système statistique du secteur pour avoir des données fiables.

A1 : Mettre à jour le cadastre minier ;

A2 : Renforcer le système statistique du secteur des Mines et de la Géologie

Action 2 : Modernisation du Contrôle et du suivi des activités minières

Malgré le nombre relativement important des sites d'extraction, l'administration minière est confrontée au manque de fiabilité des données de production.

En effet, le système actuel, basé sur un pointage manuel effectué par un personnel peu outillé et peu motivé, ne permet pas de recouvrer toute la totalité des redevances minières dues pour l'exploitation des substances minérales tirées du sous-sol.

Cette situation est à l'origine d'une importante perte sur les volumes extraits et, par conséquent, sur les taxes et redevances minières et subséquemment les pertes se mesurent également à travers la minoration des chiffres d'affaires, sur une application de la fiscalité de droit commun sans discernement.

Pour faire face aux défis liés à la croissance des activités minières nécessitant un contrôle plus accru débouchant sur l'accroissement des recettes minières, il est prévu de mettre en œuvre l'activité suivante :

- **A1** Acquérir des systèmes et outils de contrôle modernes (drones, GPS différentiel, station de pesage, logiciel de traitement et gestion des données)

Action 3 : Valorisation du potentiel minéral

Cette action mettra en exergue les substances à forte valeur ajoutée et fera leur promotion afin d'attirer des investisseurs pour leur exploitation ou leur transformation. Ce qui va permettre au secteur de jouer son rôle de moteur de création d'emplois. Pour atteindre cet objectif, le département a prévu en 2020 :

- **A1** d'élaborer et de vulgariser les outils de promotion des substances à forte valeur ajoutée ;
- **A2** d'organiser et de participer aux activités de promotion locale, nationale et internationale (conférences, expositions, fora) ;
- **A3** d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'encadrement de l'exploitation minière artisanal

Tableau de présentation du Cadre de performance du programme

Objectifs spécifiques	Actions	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	référence	Cibles 2020
OS1 : Améliorer l'accès à l'information	Action 1 : : Renforcement du système d'information minier	Le système d'information minier est renforcé	Existence d'un nouveau logiciel	décompte	décompte	0	1
			Existence d'une plateforme ouverte au public	décompte	décompte	0	1
OS2 : Optimiser les recettes issues des opérations minières	Action 2 : Modernisation du contrôle et du suivi des opérations minières	Les techniques de contrôle et de suivi des opérations minières sont modernisées	nombre d'outils et appareils techniques modernes acquis	décompte	décompte	0	69
			Existence d'un système statistique fiable	décompte	décompte	0	1
			Evolution du taux de recouvrement des redevances minières	Calcul	Exploitation des rapports	30%	60%
OS2: Promouvoir des substances à forte valeur ajoutée	Action 3 : valorisation du potentiel minéral	Le potentiel minéral est valorisé	Nombre de substances minérales valorisées	décompte	Exploitation des rapports	OR 71.72 % Phosphate - 9,08% Zircon 14,46 %. Calcaire (chaux) 0%	OR 90% Phosphate 10% Zircon 20% Calcaire (Chaux) 30%
			Plus de variété des minerais exploités		Exploitation des rapports	3	4

I. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

1. Présentation des crédits du programme 1 par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense								Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital				
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Action 1			180 000 000							
Action 2			90 000 000							
Action 3		103 443 000	230 000 000							
0	108 196 000	103 443 000	500 000 000	0		0			711 639 000	

a. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Mines	Modernisation du contrôle et du suivi opérations minières	Hierarchie A	22	89 721 000
Mines	Modernisation du contrôle et du suivi opérations minières	Hierarchie B	2	5 540 000
Mines	Modernisation du contrôle et du suivi opérations minières	Hierarchie C	1	2 752 000
Mines	Modernisation du contrôle et du suivi opérations minières	Hierarchie D	5	10 183 000
Total Mines			30	108 196 000

Budgétisation par actions et activités

PROGRAMME	LIBELLE ACTION	LIBELLE ACTIVITE	SOMME DE BUDGET 2020
PROGRAMME 1: MINES	Action 1: Renforcement du système d'information minier	Mettre à jour le cadastre minier	150 000 000
		Renforcer le système statistique du secteur des Mines et de la Géologie	30 000 000
	Action 2: Modernisation du Contrôle et du suivi des opérations minières	Moderniser les techniques de Contrôle et de suivi des opérations minières :drone, GPS différentiel, station de pesage, logiciels de traitement et de gestion de données	198 196 000
	Action 3 : valorisation du potentiel minéral	Elaborer et vulgariser les outils de promotion des substances à forte valeur ajoutée	90 000 000

PROGRAMME	LIBELLE ACTION	LIBELLE ACTIVITE	SOMME DE BUDGET 2020
		Organiser et participer aux activités de promotion locale, nationale et internationale (conférences, expositions, fora)	150 000 000
		Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'encadrement de l'exploitation minière artisanale	78 443 000
	Action support	Appuyer la gestion administrative et financière	15 000 000
TOTAL PROGRAMME 1 : MINES			711 639 000

I. PRESENTATION DU PROGRAMME GEOLOGIE

Le sous-sol du Sénégal dispose d'un potentiel géologique et minier important avec une grande diversité de substances minérales comprenant des métaux précieux (or et argent), des métaux de base (fer, cuivre, chrome, nickel), des minerais et matériaux industriels (phosphate, calcaire, argiles, etc.), des minéraux lourds (zircon et ilménite), des pierres ornementales (marbre, granite, serpentinite) et matériaux de construction (basalte, calcaire, grès, sable, latérite) etc.

Aujourd'hui, la recherche et l'exploitation des ressources minérales du Sénégal connaissent un regain d'intérêt jamais connu auparavant.

Dans la continuité des mesures visant à renforcer la contribution du secteur minier à l'économie, l'amélioration de la connaissance du potentiel géologique et minier a été inscrite parmi les objectifs spécifiques de la lettre de politique sectorielle adoptée en 2016. Cet objectif vient renforcer la mise en place du Fonds d'appui au Secteur Minier, prévu par la loi n°2016-32 du 08 novembre 2016 portant Code minier.

Les nombreuses études réalisées jusqu'ici (plan minéral, recherche de matériau de construction, thèses et mémoires d'étudiants) et l'intérêt grandissant des investisseurs pour le Sénégal, prouvent que notre pays dispose d'un patrimoine géologique riche et varié qui renferme des roches diverses, des minéraux, des traces de vie aquatique et terrestre, des témoins d'impacts de météorites, des paysages modèles au fil du temps par l'action des agents d'érosion.

Le patrimoine géologique est l'ensemble des objets et sites relatifs aux disciplines des sciences de la terre qui présentent un intérêt scientifique et économique. La compréhension de ce patrimoine fera appel à plusieurs disciplines comme la pétrographie, la minéralogie, la géophysique, la paléontologie, la tectonique, la sédimentologie...

Ainsi, ce patrimoine géologique doit être identifié, recensé, cartographié et protégé pour les zones les plus représentatives ou en péril et valorisé en mettant en exergue sa fonction dans le développement économique.

C'est toute l'importance du programme « GEOLOGIE » inscrit dans l'axe 2 « Valorisation du potentiel minéral et géologique » de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) du Ministère qui trouve son ancrage dans l'axe 1 du PSE « la transformation structurelle de l'économie et croissance ».

Le programme « GEOLOGIE » a pour objectif principal de « **valoriser le secteur tout en améliorant la connaissance du potentiel géologique** ».

Les objectifs spécifiques de ce programme sont :

- avoir une meilleure connaissance du sol et du sous-sol ;
- promouvoir le patrimoine géologique.

L'atteinte de ces objectifs passe par la mise en œuvre des actions suivantes :

- amélioration de la connaissance du potentiel géologique ;
- valorisation des géo sites

Pour atteindre ces objectifs, deux (02) résultats sont attendus :

- Les zones promotionnelles sont définies ;
- Les géo sites sont répertoriés et valorisés.

Ces actions seront mises en œuvre par la Direction de la Prospection et de la Promotion Minière (DPPM).

Action 1 : Amélioration de la connaissance du potentiel géologique

Conformément aux nouvelles orientations du Département, et dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi 2016-32 du 08 Novembre 2016 portant Code minier, la Direction de la Prospection et de la Promotion Minière(DPPM) est chargée de définir des zones promotionnelles à mettre à la disposition des investisseurs potentiels.

A ce titre, il est important d'améliorer la connaissance du potentiel géologique à travers un intense programme de recherche axé sur différentes substances dont l'intérêt économique est avéré.

Ainsi, les activités à mettre en œuvre sont :

- **A1** : Rechercher et acquérir des données
- **A2** : Cartographier les zones promotionnelles
- **A3** : Elaborer des cartes thématiques à différentes échelles
- **A4** : Equiper le Groupe des Laboratoires d'Analyse (GLA) avec du matériel de dernière génération

Le résultat attendu pour cette action est l'accroissement et la diversification des productions minières ainsi que la définition et L'attribution de zones promotionnelles sur lesquelles conformément au code minier, l'Etat pourra prétendre au partage de production.

Action 2 : valorisation des géosites sur tout le territoire national

Les géo-sites sont des espaces qui permettent d'observer des éléments et des phénomènes géologiques intéressants pour la compréhension de la géologie. Ils sont dédiés à l'éducation et à la promotion du patrimoine géologique et géomorphologique.

Les activités à mettre en œuvre sont :

- **A1** : Identifier et sécuriser les géo -sites ;
- **A2** : Valoriser les géosites sur toute l'étendue du Sénégal.

1. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs	Actions	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Références	Cibles 2020
OS1 : Avoir une meilleure connaissance du sol et du sous-sol	Action 1 : Amélioration de la connaissance du potentiel géologique	Les zones promotionnelles par substance sont définies et mises à la disposition des potentiels investisseurs	Nombre d'indice de minerais (Kédougou et Tambacounda)	décompte	prospection	1	5
			Nombre d'échantillons de minerais et de logs disponibles	décompte	Résultats analyse géochimie échantillonnage	0	3
			Nombre de cartes par substance	décompte	cartographie	0	4
OS2 : Promouvoir le patrimoine géologique	Action 2 : Valorisation des géosites	Les géosites sont répertoriés et valorisés	Nombre de géosites identifiés	décompte	Analyse documentaire	0	4
			Nombre de géosites valorisés	décompte	cartographie	0	4

II. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

2. Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1		21 400 000	106 630 000			197 000 000	197 000 000		
Action 2						50 000 000	50 000 000		
Action n									
Total	40 674 000	21 400 000	106 630 000				247 000 000		415 704 000

Dépenses de personnel : Répartition des dépenses de personnel du programme

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Géologie	Amélioration de la connaissance du potentiel géologique	Hierarchie A	7	31 999 000
Géologie	Amélioration de la connaissance du potentiel géologique	Hierarchie B	2	6 345 000
Géologie	Amélioration de la connaissance du potentiel géologique	Hierarchie D	1	2 330 000
Total Géologie			10	40 674 000

Tableau Budgétisation du programme par actions/activités

PROGRAMME	LIBELLE ACTION	LIBELLE ACTIVITE	SOMME DE BUDGET 2020
PROGRAMME 2: GEOLOGIE	Action 1: Amélioration de la connaissance du potentiel géologique et minier	Acquérir des données géologiques complémentaires	118 030 000
		Cartographier les zones promotionnelles	40 674 000
		Elaborer des cartes thématiques à différentes échelles	0
		Equiper avec du matériel de dernière génération le Groupe des Laboratoires d'Analyse (GLA)	97 000 000
		Subvention à l'Investissement de MIFERSO	100 000 000
	Action 2 : Valoriser les géo-sites sur toute l'étendue du territoire national	Identifier et sécuriser les géosites	50 000 000
		Valoriser les géosites sur toute l'étendue du Sénégal	0
	Action support	Appuyer la gestion administrative et financière du programme	10 000 000
TOTAL PROGRAMME 2 : GEOLOGIE			415 704 000

Dépenses d'investissement

- *Tableau de budgétisation des projets/activités en AE /CP*

Programme	libelle activité	AE=CP 2020	AE=CP 2021	AE=CP 2022
Geologie	Equiper avec du matériel de dernière génération le Groupe des Laboratoires d'Analyse (GLA)	197 000 000	197 000 000	197 000 000
	Identifier et sécuriser les géo sites	50 000 000	0	0
	Valoriser les géo sites sur toute l'étendue du Sénégal	0	50 000 000	50 000 000
Total Investissements exécutés par l'Etat		247 000 000	247 000 000	247 000 000

PAP - PROGRAMME PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE

PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif l'amélioration de la gouvernance minière et l'intégration des principes et standards internationaux dans les politiques et programmes du secteur des mines et de la géologie.

Les résultats attendus pour ce programme portent sur :

R1 : Le renforcement de la gouvernance stratégique du secteur des mines ;

R2 : L'amélioration de la performance des structures du département

Les activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre du programme transversal de **Pilotage, coordination et gestion administrative** s'articulent autour d'actions relatives à l'amélioration des connaissances de base du secteur minier et des ressources géologiques, mais aussi par l'amélioration du cadre administratif, institutionnel et juridique du secteur

En outre, il est prévu, dans le cadre de la mise en œuvre de ces actions, des activités de construction, d'équipement, de rénovation, de réalisations de mission d'études-prospectives et d'analyse.

Le Secrétariat général et ses services rattachés, la Direction de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE) sont les entités opérationnelles dans ce programme.

Action 1 : Coordination administrative

Le résultat attendu pour cette action est l'amélioration de la gouvernance du secteur.

Pour atteindre ce résultat, les activités suivantes seront développées. Il s'agit entre autres de :

- **A1** : Renforcer le système de Gestion administrative et financière (mise en place d'un dispositif de contrôle interne et de suivi évaluation) ;
- **A2** : Mettre à jour les documents de planification, de budgétisation et de communication ;

Action 2 : Pilotage sectoriel

Le résultat attendu pour cette action est d'assurer la mise à niveau, la formation et la sensibilisation des acteurs.

Pour atteindre ce résultat, les activités suivantes seront développées. Il s'agit de la mise en œuvre de :

- **A1** : Mettre en œuvre un programme de développement des compétences du personnel du ministère ;
- **A2** : Fonds de développement minier et géologique ;
- **A3** : Effectuer des Missions d'assistance et de conseils.
- **A4** : Construire et/ou réhabiliter 3 services régionaux à forte potentialité minière (Thiès ; Matam ; Kédougou)

1. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

- **Tableau de présentation du Cadre de performance du programme 3**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Références	Cibles 2020	Mode de collecte/calcul
Améliorer la performance des structures du département	Les capacités des agents du Ministère sont renforcées et les documents stratégiques (DPPD, PAP, rapports d'études, SSI, Dispositif de SE,...) sont mis à jour	Action 1 : Coordination administrative	Nombre de documents actualisés	0	2	décompte
			Existence d'un dispositif de contrôle interne et de suivi évaluation	0	1	décompte
		Action2 :Pilota ge sectoriel	Pourcentage de réalisation du plan de formation du Ministère	0	50%	décompte
			Nombre d'agents formés	50	100	décompte

I. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

1. Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1		33 700 000			100 000 000				
Action 2		67 743 000	618 000 000		120 000 000				
Action n									
Total	188 938 000	101 443 000	618 000 000		220 000 000				1 128 381 000

b. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative	Hierarchie A	11	131 592 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative	Hierarchie B	7	31 244 000
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination administrative	Hierarchie D	6	26 102 000
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			24	188 938 000

Tableau de Budgétisation du programme par actions et activités

PROGRAMME	LIBELLE ACTION	LIBELLE ACTIVITE	SOMME DE BUDGET 2020
PROGRAMME 3 : PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE	Action 1 : Coordination administrative	Renforcer le système de la Gestion administrative et financière : mise en place d'un dispositif de contrôle interne et de suivi évaluation	288 938 000
		Mettre à jour les documents de planification, de budgétisation et de communication	33 700 000
	Action 2 : Pilotage sectoriel	Mettre en œuvre un programme de développement des compétences du personnel du Ministère	67 743 000
		Prendre en charge les soldes et accessoires des agents du fonds minier : Fonds de développement minier et géologique	618 000 000
		Effectuer des missions d'assistance et de conseils (études, audit)	0
		Construire et/ou réhabiliter 3 services régionaux à forte potentialité minière	120 000 000
	TOTAL PROGRAMME 3		

Présentation des différents projets du programme

Tableau des échéanciers AE associées aux CP

Programmes budgétaires	Projets d'investissement	Source de financement	2020		2021		2022	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP
PROGRAMME 3 : PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE	Renforcer le système de la gestion administrative et Financière (mise en place d'un dispositif de contrôle interne et de suivi évaluation)		100 000 000		100 000 000		100 000 000	
	Construire et/ou réhabiliter 3 services régionaux à forte potentialité minière		120 000 000		120 000 000		120 000 000	
TOTAL PROGRAMME 3			220 000 000		220 000 000		220 000 000	